



Les départements



La Côte d'Or

Le département est situé au centre de la région. Il est à la jonction de l'autoroute A6 qui relie le sud de la France à la région parisienne et des autoroutes A31 qui dessert l'Est de la France jusqu'au BENELUX et l'Allemagne et de l'A39/A36 en direction de l'est de la Bourgogne-Franche Comté, de la Suisse et de l'Italie. Le département est un des principaux nœuds du trafic routier européen à la croisée de l'Europe du Nord et de l'Europe du sud.

La Côte d'Or est le 4ème département français par sa superficie mais le 66ème au plan de sa densité de population même s'il est le second département le plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté.

Il se caractérise par de forts contrastes entre urbain et rural.

Ainsi le territoire de la métropole concentre près de la moitié de la population et 47% de la population habite des territoires peu ou très peu denses ;

On ne compte que 5 villes de plus de 10 000 habitants dont Beaune, les 4 autres étant situés sur le territoire métropolitain qui compte également 5 quartiers politique de la ville

Le département se divise en deux zones distinctes aux orientations différentes. Les zones d'emploi de Dijon et, dans une moindre mesure celle de Beaune, exercent un fort pouvoir d'attraction sur le département.

Leur démographie est dynamique et leur taux de chômage y est plus faible que la moyenne régionale.

Les zones de Montbard et de Chatillon voient leur démographie évoluer défavorablement.

Les chiffres clés du territoire

En termes d'activité économique, le département se caractérise par une part importante de l'emploi dans le secteur tertiaire (44,6% contre 40,4% au niveau régional) et à l'inverse par une part de l'emploi industriel très en-dessous de la moyenne régionale (11,6% en Côte d'or contre 16,5% au niveau régional).

L'industrie du département repose historiquement sur la métallurgie, l'industrie agroalimentaire et la chimie/plasturgie en particulier dans le secteur de la santé. La croisée des grandes voies structurantes de transport favorise le développement du secteur de la logistique.

Population	Côte d'Or	BFC	Part dans région
Population en 2015	533 147	2 820 940	18,9 %
Superficie (en km ²)	8 763,2	47 783,3	18,3 %
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	+0,3 %	+0,1 %	
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	+0,3 %	+0,1 %	
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	+0,0 %	-0,1 %	
Nombre d'établissements actifs au 31/12/2015	52 688	250 682	21 %
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2014	73,8	73,6	
Taux de chômage au 3 ^{ème} trimestre 2017	7,9	8,4	
Variation annuelle (en pts)	-0,4	-0,6	

Sources : INSEE Recensement Population ; Clap 2015 ; Dares (DEFM)

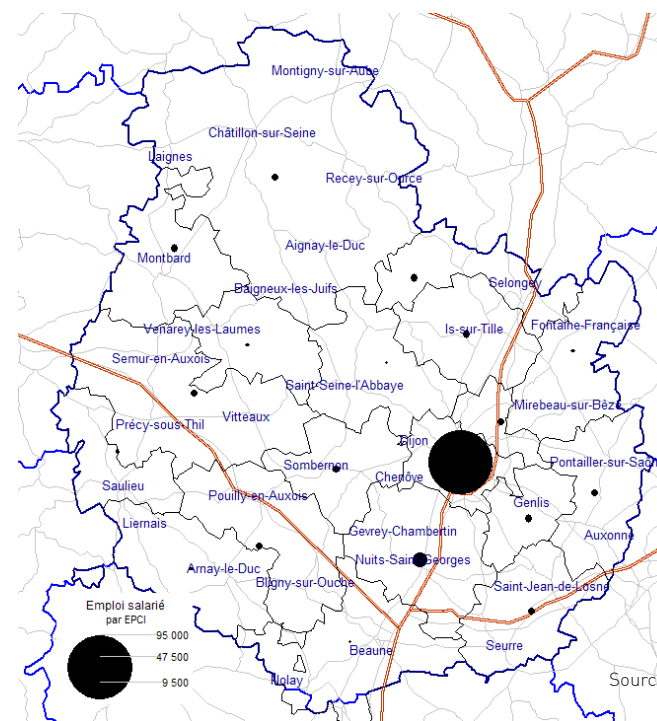
Population	Côte d'Or	BFC	Part dans région
Demandeurs d'emploi cat. A, B, C	41 400	216 320	19,1 %
Variation en % (Mars 2016, csv)	+2,4 %	+0,9 %	
Part des demandeurs d'emploi de longue durée	46,6	45,7	
Variation annuelle en pts (Déc 2017, csv)	556 222	2 819 783	

Sources : INSEE Recensement Population ; Clap 2015 ; Dares (DEFM)

Le secteur agricole qui regroupe 3,7% de l'emploi salarié repose principalement sur la viticulture et sur l'élevage.

Pour terminer, l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire représente 16.1% à l'identique de ce que l'on constate au niveau régional. Enfin, le taux de chômage (7,9 % de la population active au 3^{ème} trimestre 2017 - (Source INSEE-DIRECCTE) est plus faible en Côte-d'Or qu'au niveau régional (8,4 %) et qu'au niveau national (9,4 %).

Emploi salarié au lieu de travail par EPCI



Les secteurs industriels clés

Bien qu'étant le département le moins industriel de la région la Côte-d'Or bénéficie d'une industrie diversifiée basée sur quatre grands secteurs d'activités :

La métallurgie/sidérurgie :

A l'exception de l'entreprise SEB située sur le bassin dijonnais, c'est le territoire de Montbard qui regroupe les principales entreprises du secteur avec la présence de plusieurs filiales du groupe VALLOUREC, dont les productions sont très techniques.

La fabrication de tubes sans soudures en acier inoxydable pour générateurs de centrales nucléaires est la spécialité de l'usine VALINOX NUCLEAIRE.

Les programmes de construction de centrales annoncés et surtout la réhabilitation de nouvelles tranches pour le marché de remplacement EDF ouvrent de réelles perspectives de croissance.

SMST fabrique à Montbard des tubes en acier inoxydable sans soudure, utilisés notamment pour le transport de gaz et de produits pétroliers. SMST produit également les ébauches de tubes après laminage à chaud pour son voisin VALINOX NUCLEAIRE.

A noter que SMST et VALINOX

NUCLEAIRE font toutes deux partie du Pôle Nucléaire Bourguignon.

JTEKT, à Chevigny-Saint-Sauveur, est un équipementier japonais qui fabrique des directions assistées pour les constructeurs automobiles européens.

L'agro-alimentaire

Les industries agroalimentaires sont implantées majoritairement sur les bassins de Dijon et Beaune. Les entreprises leader sont AMORA MAILLE, GABRIEL BOUDIER, LEJAY LAGOUTTE, DIJON CEREALES.

Mais pour rester compétitif et faire face à la concurrence, les industriels doivent sans cesse répondre à l'évolution des attentes des consommateurs. Aujourd'hui, la santé publique liée à l'alimentation devient une préoccupation grandissante, sans toutefois prendre le pas sur les qualités gustatives des produits.

Le marché évolue ainsi vers de nouveaux aliments utilisant des allégations santé et des produits de complément alimentaire ce qui constitue de réelles opportunités pour la filière agroalimentaire de Côte d'Or.

Les technologies mises en œuvre sont de plus en plus pointues, aussi bien sur le procédé, que sur le contrôle ou le conditionnement.

La présence d'un secteur formation et de plates formes R&D publiques et privées sur Dijon-Métropole permet d'assurer une parfaite synergie entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire.

Le Pôle de compétitivité VITAGORA « Goût-Nutrition-Santé » étendu à l'IDF vise à créer des richesses nouvelles à forte valeur ajoutée répondant à ces marchés à fort potentiel de croissance.

Pour cela le pôle s'appuie sur des partenaires organisés dans des domaines de compétence majeurs : agronomie, sciences du goût, sciences de la nutrition et de la santé, techniques du conditionnement, génie des procédés.

La Chimie et filière santé

Dijon bénéficie d'un important pôle pharmaceutique/santé qui maintient son niveau de compétitivité et d'innovation pour approcher les deux principales régions françaises poids lourds du secteur (Bassin Parisien et Rhône-Alpes).

Les industries pharmaceutiques, de la parapharmacie et du

dispositif médical Dijon-Métropole concentrent une part importante des effectifs régionaux de ce secteur.

Parmi les premières entreprises se situent notamment les groupes internationaux DELPHARM (ex-SANOFI, produits pharmaceutiques), ADHEX-Pharma, URGO (pansements), MERCK (médecine complémentaire, dermocosmétiques), CORDEM PHARMA (chimie fine), PROTEOR (prothèses orthopédiques).

Des PME / PMI très innovantes telles que OncoDesign, Crossject, Cenbiotech, Inventiva, spécialisées dans les domaines de la santé et des biotechnologies contribuent également au dynamisme du secteur.

L'association Business For Care regroupe les entreprises de la filière santé.

La plasturgie :

L'industrie du plastique et du caoutchouc est implantée principalement sur les bassins de Dijon et de Beaune. Les entreprises de Côte d'Or évoluent sur les marchés de l'automobile et de l'emballage qui sont de plus en plus concurrentiels.

Cette situation impose aux entreprises sous-traitantes du secteur automobile de développer des stratégies d'expertise technologique et d'innovation les rendant quasiment indispensables vis à vis de leurs donneurs d'ordres.

Dans le secteur de l'emballage, les entreprises se recentrent soit sur des productions spécifiques très techniques (bouchonnage, flaconnage) ou sur des fabrications de petites et moyennes séries.

Pour l'automobile, c'est l'amélioration du « contenu » des véhicules, le renouvellement et l'élargissement des gammes qui stimulent le marché de la plasturgie.

Les perspectives d'évolution pour l'emballage plastique sont liées au développement des activités complémentaires « Production – Conditionnement – Distribution » suivant plusieurs axes :

- sécurité alimentaire et développement d'emballages évolués (indicateurs de respect de la chaîne du froid, matériaux

anti-microbiens, ...);

- multiplication de l'offre aux consommateurs diminuant la courbe de vie des produits ;
- segmentation des produits et réduction de la taille des séries d'emballages ;
- actions de promotion et augmentation des besoins en emballages.

Les leaders dans le département sont PLASTO à Chenôve (adhésifs), BERICAP à Longvic (bouchons), EUROFLACO à Chevigny Saint Sauveur (emballages), ERGOM à Rouvray (pièces techniques), ONDEX à Quetigny (plaques, feuilles, tubes).

Un contrat professionnel de progrès pour l'industrie de la plasturgie en Bourgogne fixe les orientations d'actions pour la profession, notamment sur les axes de l'innovation (gestion, marketing, technologie, ...), de la collaboration inter-entreprises et du développement à l'international.

La répartition de l'emploi par secteur d'activité et évolution annuelle

	Effectifs en 2016				Évolution annuelle		
	Côte d'Or		BFC	Spécificités	Côte d'Or		BFC
	Nbre	%	%		Nbre	%	%
Industrie	27 384	11,6	16,5	0,7	-369	-1,3	-2,0
Construction	13 858	5,9	5,8	1,0	-131	-0,9	-1,8
Agriculture	8 720	3,7	3,9	1,0	-145	-1,6	-1,2
Tertiaire marchand	105 172	44,6	40,4	1	+ 1 752	+1,7	+1,7
Tertiaire non marchand	62 020	47,3	49,4	1,0	+121	+0,1	+1,7
Tous secteurs	236 023	100	100	1,0	+1 228	+0,5	+0,3

Source : Insee-Estel 2016



Les principales entreprises par secteurs géographiques

Dans la zone de Dijon

- ▶ INEO INFRACOM – Communication (500 salariés et +) ;
- ▶ SEB – Emboutissage (500 salariés et +) ;
- ▶ KEOLIS – Transport (500 salariés et +) ;
- ▶ JTEKT – Mécanique (500 salariés et +) ;
- ▶ CERMEX – Machine d'emballage (450 à 500 salariés) ;
- ▶ CEAT – Electronique (350 à 400 salariés) ;
- ▶ DELPHARM – Pharmaceutique (350 à 400 salariés) ;
- ▶ AMORA – Agroalimentaire (200 à 250 salariés) ;
- ▶ DIJON CEREALES – Agroalimentaire

(200 à 250 salariés) ;

- ▶ SUNDYNE – Mécanique – (150 à 200 salariés).

Dans la zone de Beaune

- ▶ ALDI – Logistique - (500 salariés et +) ;
- ▶ JF HILLEBRAND France – Logistique (350 à 400 salariés) ;
- ▶ ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT – Travaux publics – (250 à 300 salariés) ;
- ▶ KRITER BRUT DE BRUT – Spiritueux (150 à 200 salariés) ;
- ▶ CONSTELLIUM EXTRUSIONS France (150 à 200 salariés) ;

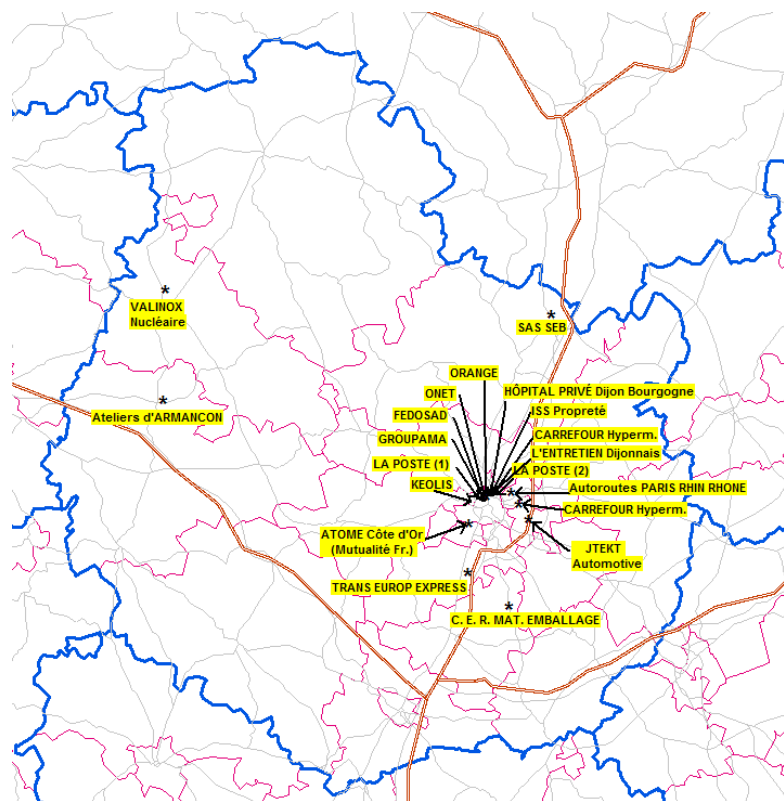
MAISON BOUCHARD PERE ET FILS
- Spiritueux - (100 à 150 salariés)
GRANULATS BOURGOGNE
AUVERGNE - carrières - (100 à 150
salariés)

Dans la zone de Montbard/ Chatillon

- ▶ ATELIERS D'ARMANCON -
Maroquinerie (500 salariés et +) ;
- ▶ VALINOX NUCLEAIRE - Fabrication
de tubes (400 à 450 salariés) ;
- ▶ VALLOUREC BEARING TUBES -
Fabrication de tubes (300 à 350
salariés) ;

- ▶ SALZGITTER MANNESMANN
STAINLESS TUBES France-
Fabrication de tubes (300 à 350
salariés) ;
- ▶ NEOTISS SAS - Fabrication de
tubes - (150 à 200 salariés) ;
- ▶ MAROQUINERIE DE SAULIEU -
Maroquinerie (150 à 200 salariés)
- ▶ ECT COLLECTE - Traitement des
déchets (100 à 150 salariés).

20 Premiers employeurs du secteur marchand



Source : Source : Insee - CLAP 2015, Sirene

Les structures, outils et projets de développement

Un Pôle de Compétitivité

VITAGORA est une entité indépendante regroupant des acteurs d'horizons différents autour d'une thématique «Goût-Nutrition-Santé» afin de poursuivre des objectifs de compétitivité, de notoriété ou de développement économique. 342 membres, 171 projets labellisés et 31 FUI attribués.

Son activité est représentée par les dépôts de 43 brevets, de 16 procédés mis au point et de 75 produits et services développés. Depuis 2006, 39 entreprises et 420 emplois directs ont été créés ou implantés.

VITAGORA s'est structuré autour de la notion d'alimentation durable au service du bien-être du consommateur. Ce positionnement se décline en trois domaines d'activité stratégiques (DAS) fortement interconnectés :
- Préservation du plaisir gustatif
- Préservation du capital santé
- Préservation de l'environnement
Le Pôle de compétitivité VITAGORA « Goût-Nutrition-Santé » étendu à l'IDF vise à créer des richesses nouvelles à forte valeur ajoutée répondant à ces marchés à fort potentiel de croissance.

Pour cela le pôle s'appuie sur des partenaires organisés dans des domaines de compétence majeurs : agronomie, sciences du goût, sciences de la nutrition et de la santé, techniques du conditionnement, génie des procédés.

Des groupements de compétences

W4F : Wind for Future (W4F)

est un groupement d'entreprises qui regroupe des entreprises de l'énergie éolienne en Bourgogne ainsi que dans toute la région centre-est de la France. Créée en 2010, W4F est ouverte à toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie renouvelable qui sont prêtes à participer à un développement durable et rentable de ce secteur en France et à l'étranger. Le cluster W4F représente 80 membres actifs dont les compétences s'étendent de la recherche à la maintenance et l'exploitation. Au centre de ses activités se trouvent la formation, l'innovation, le développement territorial et le référencement au sein de l'industrie de l'énergie éolienne.

BF CARE :

Fondé en 2013, le club santé Bourgogne est devenu, fin 2015, le Pôle BFCare (business for care). Sur la Bourgogne Franche-Comté, la filière est basée sur près de 300 acteurs pour environ 10 000 salariés.

GA2B :

Fédère les entreprises régionales du bâtiment intelligent. Leur objectif est de promouvoir l'innovation dans la gestion active des bâtiments afin de les rendre plus économiques, plus écologiques et interactifs. L'association regroupe une soixantaine d'adhérents.

Bourgogne Franche Comté Numérique :

a pour mission d'accompagner et favoriser le développement des usages des TIC chez les professionnels par des actions d'information, d'animation et de sensibilisation. L'association fédère également les entreprises de la filière numérique. Elle a près de 200 membres dont 96 en Côte-d'Or.

Pharm'Image :

egroupe des acteurs privés et publics régionaux de la santé. Ce groupement est axé sur l'utilisation, la mise au point de traceurs et biomarqueurs pour le suivi de l'efficacité des traitements et la sélection de molécules actives. Il vise à créer de nouvelles thérapies qui s'orientent sur une médecine de

précision basée sur les technologies de l'imagerie fonctionnelle et moléculaire.

Pierre de Bourgogne :

a pour objectifs de promouvoir, communiquer et conseiller sur la pierre de Bourgogne, ses métiers et son utilisation.

Le label « écosystème » French Tech :

FoodTech : Fondée sur la connaissance et l'anticipation de nouveaux usages liés à l'alimentation, la FoodTech touche plus de 10 000 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, au croisement de plusieurs filières : agroalimentaire, biens de consommation, nouveaux services, et applications émergentes liées à la transition numérique. La FoodTech Dijon-BFC est écosystème référent pour piloter le réseau national aux côtés de Montpellier, Rennes/Saint-Malo, Brest et Lyon.

Des agences de développement

L'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche Comté, basée à Dijon, a pour mission d'accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire, d'en assurer la promotion et de soutenir l'innovation.

L'agence de développement économique Dijon développement sur le territoire de la métropole travaille à l'attractivité du territoire. Technopole régionale dédiée à la recherche, à l'innovation et à l'entreprenariat : NOVAREA

Sur un espace de 3,5 hectares, la Région a souhaité regrouper les acteurs de l'innovation, du transfert de technologie et de l'incubation. L'objectif est de faciliter les synergies entre entreprises, recherche et financement dans les domaines de la santé, de la formation. Une de ses composantes, le bâtiment HOPE, réunit une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises pour

accompagner les porteurs de projets d'entreprises innovantes et les entreprises en développement.

Des établissements supérieurs de recherche et de formation

L'Université de Bourgogne :

elle regroupe sur plusieurs sites environ 30.000 étudiants. Son équipe pédagogique se compose de 1.400 enseignants/chercheurs sur 10 UFR. Elle dispose également d'une école d'ingénieurs spécialisés dans les matériaux et l'informatique/électronique, l'ESIREM.



Ecole Supérieure de Commerce Burgundy School of Business : elle accueille 2.400 étudiants de Bac+3 à Bac+6. Elle a comme principales spécialités le commerce

international du vin, le management des entreprises culturelles et des industries créatives, le digital.

Exemple d'une action sur le territoire

La Direccte ensemblière de compétences

Les entreprises de plus de 1.000 salariés qui procèdent à un licenciement collectif ont une obligation de mobiliser des fonds afin d'accompagner la revitalisation du territoire où elles se trouvent par le soutien des entreprises créatrices d'emploi, de l'insertion professionnelle et de l'innovation.

En Côte-d'Or, le département développement économique et l'unité départementale de la Direccte ont travaillé de concert afin de faciliter l'affectation des fonds des conventions de revitalisation. La connaissance des entreprises sur le volet économique permet ainsi d'accompagner la création d'emplois sur les bassins impactés par un licenciement collectif. Des réunions régulières entre ces deux entités permettent ainsi d'être plus réactifs et de transférer plus rapidement les

fonds disponibles en direction des entreprises créatrices d'emplois.

Depuis 2015, sur proposition conjointe du département développement économique et l'unité départementale de la Direccte, les entreprises de plus de 1000 salariés qui ont procédé à des licenciements collectifs dans le cadre de plan de sauvegarde ont accepté d'abonder un fonds de prêt d'honneur pour financer la croissance d'entreprises.

Actuellement, la négociation de la convention de revitalisation de Johnson & Johnson conduit à mettre en place un fonds de soutien à l'innovation qui sera abondé par l'entreprise dans le cadre de son obligation de revitalisation.

